

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 novembre 2009

OBJET

de la Délibération

**AMENAGEMENT
D'UN GIRATOIRE
AU CARREFOUR
BOULEVARD
VIOLARD ET
AVENUE
D'HAUCOUR**

**AVENANT AUX
MARCHES DE
TRAVAUX**

Date de convocation du Conseil Municipal

29 octobre 2009

Date d'affichage : 29 octobre 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Monsieur BONHOURE

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER
Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mmes DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, MM. BONHOURE, DERRIEN, Mme LE STRAT, MM. MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGUAN, Conseillers Municipaux.

Absentes ayant donné pouvoir

Mme LE PAVEC à Mme BURLOT
Mme ROUILLARD à M. PERESSE

Absente

Melle ORINEL

AMENAGEMENT D'UN GIRATOIRE AU CARREFOUR BOULEVARD VIOLARD ET AVENUE D'HAUCOUR

AVENANT AUX MARCHES DE TRAVAUX

Rapport de Henri LE DORZE

Le conseil municipal du 25 mai 2009 a attribué les marchés de travaux pour l'aménagement d'un giratoire au carrefour du boulevard Violard et de l'avenue d'Haucour.

Pour des raisons de sécurité et à la demande du maître de l'ouvrage il a été proposé une extension de la zone de l'ouvrage vers la rue Le Goff.

L'estimation des travaux supplémentaires s'élève à 13 777.75 € HT (16 478.19 € TTC) et un avenant doit être passé avec l'entreprise BRULE et WEICKERT.

La commission d'appel d'offres a émis un avis favorable à la passation de cet avenant le 21 octobre 2009.

Nous vous proposons :

- D'accepter l'avenant à intervenir avec l'entreprise BRULE ET WEICKERT pour un montant de 13 777.75 € HT (16 478.19 € TTC) et d'autoriser le Maire à le signer.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 5 novembre 2009

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**